

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Centre Municipal d'Animation, sous la présidence de Madame Marie LIGONNIERE, Maire.

Étaient présents,

Madame Marie LIGONNIERE, Monsieur Patrick ORGERON, Madame Carole MIQUEL, Monsieur Jean-Jacques SAGOT, Madame Françoise MENES, Monsieur Philippe TARRADE, Madame Sidonie LASSANDRE, Monsieur Pierre GALERNEAU, Madame Violaine CHARIL, Monsieur Cédric LAFAGE, Monsieur Frédéric SERVAIS, Madame Marie-France CHABAUD, Madame Corinne NICOLET, Monsieur Christian PREVOST, Madame Dominique BRIENS, Madame Sylvie GLUARD, Monsieur Christophe CHEVRIER, Monsieur Patrick EVENNOU, Madame Fabienne DE BEUVRON, Monsieur Franck MADIER, Monsieur Sébastien BEROT, Madame Nadine JUHEL, Monsieur Patrice BERNIER, Monsieur Vincent TALLE, Madame Emilienne CHENIN.

Étaient absents,

Monsieur Olivier ATTANE (Pouvoir à Monsieur Philippe TARRADE), Madame Carole ROCHAS (Pouvoir à Madame Carole MIQUEL), Madame Marion SINEUX (Pouvoir à Monsieur Pierre GALERNEAU), Monsieur Hugues PERU (Pouvoir à Madame Nadine JUHEL).

Monsieur Franck MADIER a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	18 février 2021
Membres en exercice	29
Membres présents	25
Procuration	04

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 JANVIER 2021

Le procès-verbal, n'appelant pas de commentaires, est adopté à l'unanimité.

Communication au Conseil municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire ((L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Audit Qualité de Vie au Travail, par le fournisseur SPHERHE SAS, pour un montant de 30 000,00 euros TTC.
- Fongicide pour le stade, par le fournisseur VERTYS, pour un montant de 2 413,18 euros TTC.
- Aménagement d'un bâtiment sanitaire + PMR - Ecole de Rompsay, par le fournisseur CCPS, pour un montant de 1 114,80 euros TTC.
- Plancher en acier galvaniser et caillebotis - parking du terrain de pétanques, par le fournisseur Multiservice Accastillage-Mounier, pour un montant de 3 753,00 euros TTC.
- Embrayage - tracteur Massey MF3050, par le fournisseur Ballanger SA, pour un montant de 3 004,43 euros TTC.
- Réparation tracteur MF 3050, par le fournisseur Ballanger SA, pour un montant de 7 767,78 euros TTC.
- Entretien au lamier - Espaces verts, par le fournisseur SALOMON, pour un montant de 2 055,00 euros TTC.
- Maintenance panneau lumineux Périgny Rompsay, par le fournisseur Charvet Industries, pour un montant de 1 893,49 euros TTC.
- Maintenance panneau lumineux Périgny, par le fournisseur Charvet Industries, pour un montant de 1 872,83 euros TTC.
- Pose et dépose des décors de Noël, par le fournisseur SOMELEC, pour un montant de 1 778,40 euros TTC.

Décision 2021_01 : Salle omnisports - réfection de toiture terrasse - Demande de subvention DETR

Décision 2021_02 : GS Rompsay - Rénovation thermique - Demande de subvention DSIL Grandes Priorités

DEL-2021_08 Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Le Conseil Municipal prend acte du rapport et de la tenue du débat orientation budgétaire.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

DEL-2021_09 Projet de convention d'incorporation au domaine public d'une portion de la rue du Prieuré : Autorisation à signer

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le projet de convention et le plan annexés pour la nécessité de l'instruction ;

Le Conseil Municipal dit que la convention définitive sera soumise à l'approbation du conseil municipal avant incorporation dans le domaine public à la complète réception des travaux et à leur conformité.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

DEL-2021_10 Création d'un marché de plein air

Le Conseil Municipal décide d'établir avenue Louise Pinchon (RD 108 E1), afin d'y créer de l'animation et pour les besoins de l'approvisionnement et du commerce local, un marché hebdomadaire exclusivement alimentaire qui se tiendra le mercredi matin.

Le Conseil Municipal fixe les droits de place tels que ci-dessous :

	Étal ou camion au mètre linéaire (ml)	Forfait électricité par étal	Forfait eau par étal
A la journée	1,50 € / ml	1 €	1 €
Abonnement trimestriel	12 € / ml	9 €	9 €

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

DEL-2021_11 Projet BEEODIVERSITY

Le Conseil Municipal décide de conclure le contrat de prestation avec la Compagnie BeeOdiversity en partenariat avec la Compagnie Léa Nature pour un coût de SIX MILLE EUROS (6.000 €) à la charge de la Commune ;

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ledit contrat de prestation.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

DEL-2021_12 Création d'un emploi permanent

Le Conseil Municipal décide de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet de Directeur Général des Services, au grade d'attaché territorial, relevant de la catégorie hiérarchique A, du cadre d'emplois des attachés territoriaux à raison de 35 heures (*durée hebdomadaire de travail*).

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

DEL-2021_13 « Forfait mobilités durables » au profit des agents de la mairie de Périgny

Le Conseil Municipal décide d'instaurer, à compter du 1^{er} mars 2021 le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics de la commune de Périgny dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 100 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé ;

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2021

DEL-2021_14 Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide la création des postes budgétaires suivants au 1^{er} avril 2021 :

- 1 poste d'adjoint technique à temps complet (restauration scolaire)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet (restauration scolaire)
- 1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet (restauration scolaire)
- 1 poste de Directeur Général des services, sur la base de l'article 3-2, à temps complet (direction générale)

Le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs du personnel.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

Madame le Maire
Marie LIGONNIERE



Vu pour être affiché le jeudi 4 mars 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Périgny, le 04 mars 2021